

50 000 trajets de court-voiturage Karos offerts aux Essonniens par le Département !

Le Conseil Départemental de l'Essonne et Karos, l'inventeur du court-voiturage®, s'associent pour ancrer le court-voiturage® dans le quotidien des Essonniens. Du 18 avril au 30 juin, une initiative inédite en France. Son objectif ? Encourager l'adoption de cette solution d'écomobilité pour changer durablement les habitudes de transport. Le Département va consacrer 100 000 € au financement de 50 000 trajets de court-voiturage® Karos. C'est la 1^{ère} opération de cette envergure en France. Un engagement citoyen sur un territoire où le court-voiturage® dispose de tous les atouts pour devenir un mode de transport en commun alternatif !

« La mobilité durable est un enjeu fort pour le département comme en témoigne notre plan d'action écomobilités pour 2017-2021. Le court-voiturage® constitue aujourd'hui le levier le plus crédible pour la favoriser. Nous portons l'idée que les pouvoirs publics doivent s'engager pour encourager et développer cette pratique qui bénéficie à chacun de nos concitoyens. Notre département est le premier à le faire mais nous espérons que notre initiative sera suivie de nombreuses autres en France. », déclare **François Durovray, Président du Conseil départemental de l'Essonne.**

L'ECOMOBILITE, UN ENJEU CLE EN ESSONNE

En Essonne, **59 % des déplacements se font en voiture. 78 % d'entre eux s'effectuent à l'intérieur du département pour de courtes distances**, tandis que le taux d'occupation moyen des véhicules n'est que de 1,1 personne. L'impact de cette situation sur l'environnement (émissions de CO2), les infrastructures routières (congestion, dégradation du patrimoine routier) et donc la qualité de vie de ses habitants constitue une préoccupation majeure du département.

Le Conseil Départemental a donc voulu aller au-delà des seules aires de covoiturage et **impulser un nouvel élan à sa politique de mobilité**. Avec Karos, il affiche **sa volonté de démocratiser le court-voiturage®** auprès des Essonniens.

100 000 € POUR LEVER LES FREINS AU COURT-VOITURAGE® ET ANCRER CETTE PRATIQUE DANS NOTRE QUOTIDIEN

Du 18 avril au 30 juin, les Essonniens et les agents du Département **peuvent court-voiturer gratuitement**. Le département prend en charge les frais des trajets effectués via l'application Karos, en allouant un budget de 100 000 € à l'opération¹.

LE COURT-VOITURAGE® KAROS, UNE REPOSE AUX DEPLACEMENTS QUOTIDIENS DES ESSONNIENS

L'application de court-voiturage® Karos a été identifiée par le Département comme une solution innovante, simple et économe pour apporter une réponse concrète à la saturation des réseaux routiers, et ses impacts environnementaux et sociaux.

Karos va en effet plus loin que les modèles classiques de mise en relation entre covoitueurs en plaçant l'utilisateur au cœur d'une offre de transport en commun flexible et sur-mesure qui permet de lever les freins à la pratique du court-voiturage.

« C'est la première fois, que les pouvoirs publics décident de subventionner le court-voiturage® au même titre que les transports en commun traditionnels, tels que le métro ou le bus. Et nous sommes très heureux de faire partie de cette initiative. Elle donne la possibilité aux Essonniens d'adopter une nouvelle façon de se déplacer, à la fois conviviale et écoresponsable. Sa gratuité pendant près de trois mois combinée à la souplesse de notre application parfaitement adaptée à un usage quotidien, doit leur permettre de découvrir les avantages du court-voiturage® sans contrainte. Nous espérons qu'ils participeront en nombre à cette nouvelle pratique collaborative aux vertus multiples », explique **Olivier Binet, co-fondateur de Karos.**

¹ Le prix des trajets est fixé à 0,10 € / km / passager. Le montant du trajet sera payé par le CD91 et reversé automatiquement par Karos au conducteur chaque fin de mois. Le nombre de trajets est fixé à 2 trajets maximum/jour/essonniens, dans la limite de 20 trajets / personne pendant toute la durée de l'opération, et de 35 km maximum par déplacement. Le nombre total de trajets pendant l'opération a été estimé à 50 000.

A PROPOS DE KAROS

Créée en 2014 par Olivier Binet, spécialiste du financement et du développement d'entreprises de croissance, et Tristan Croiset, expert Big Data et Machine Learning, Karos invente un nouveau réseau de transport en commun en exploitant les sièges libres des voitures individuelles. Après 2 années de développement technique et fort d'une équipe de 15 experts en data science, big data, développement mobile, marketing digital et psycho-ergonomie, Karos a inventé le « court-voiturage » et lancé son application mobile en 2015. En quelques mois, l'application a convaincu plus de 45 000 utilisateurs qui proposent 1 100 000 km à parcourir chaque jour.

Soutenue par Facebook, le Ministère de la Recherche et BPI France, ambassadrice de la French Tech à la COP 21, membre de la plateforme Ville-durable de Paris&Co et du consortium Européen EIT Digital, Karos a été primée à 10 reprises pour son innovation de rupture au service de la mobilité durable.

Télécharger Karos : <http://go.karos.fr/telecharger>

www.karos.fr | Twitter: http://twitter.com/karos_fr | Facebook : <http://www.facebook.com/karos.fr>

CONTACTS PRESSE

Laetitia Guittard
06 76 13 71 55
laetitia@edifice-communication.com

Samuel Beaupain
06 88 48 48 02
samuel@edifice-communication.com

Shauna Grew
06 77 01 89 92
sgrew@cd-essonne.fr